

Commission ad hoc « Allocation-Ressources »

Communiqué n° 1 - Séance du 8 septembre 2008

Après une première séance d'installation, la commission ad hoc « Allocation-Ressources » s'est réunie une seconde fois le 8 septembre 2008. La commission bénéficie des conseils de M. Alain Bertrand, qui, en qualité d'expert, accompagne le déroulement des travaux.

Lors de leur première séance, les commissaires avaient jugé essentiel d'être en possession de tous les éléments statistiques disponibles au sujet des populations concernées par les prestations de la FASE.

Ils ont donc invité MM. Gros, Dandelot et Bodmer à apporter divers éléments d'information sur les données fournies par le Service de la recherche en éducation (SRED) notamment dans le cadre de l'allocation de ressources en faveur des écoles du REP, leur origine et leur contenu, mais aussi leurs limites.

Les deux principaux objectifs de la commission ad hoc ont été rappelés :

- l'allocation des ressources dites fixes selon des critères équitables, selon les besoins et prenant en considération la construction historique des actions et de leur financement,
- l'allocation des ressources sur des projets selon des critères identifiés et prévisibles basés sur une cartographie des besoins, études sociologiques pondérées par les constats de terrain.

Un groupe de travail, composé de MM. Dosso, Vuataz, Bodmer et Saillant, a ensuite été instauré afin d'envisager, sur la base des informations et observations échangées lors des deux premières séances de la commission, la manière dont les critères retenus dans un premier temps (catégories socioprofessionnelles, taux d'allophones et populations cibles âgées de 6 à 25 ans) se répartissent au niveau des Centres par secteur et sous-secteur.

Enfin, soucieux de tenir régulièrement informé l'ensemble des partenaires de la FASE sur l'avancement de leurs travaux, les commissaires ont décidé qu'un communiqué synthétique sur les sujets abordés et décisions prises, leur serait diffusé régulièrement.

Membres de la commission ad hoc :

Alain-Dominique Mauris, Président, Délégué de l'Etat (Bureau)
Thierry Apothéloz, Délégué des communes (Bureau)
Monique Boget, Déléguée des communes
Maurice Dandelot, Délégué de l'Etat (Finances)
Claudio Deuel, Délégué Ville de Genève
Bernard Dosso, Délégué FCLR (Finances)
Claude Dupanloup, Secrétaire général FASE (Bureau)
Patricia Gähwiler, Déléguée du personnel (Bureau)
Jean-Marc Goy, Délégué FCLR (CEP)
Katia Merlino, Déléguée FCLR (Bureau)
Sandro Vuataz, Délégué du personnel (Finances)